

Dossier de presse

Après-midi d'information
RGPD : passez à l'action !

Jeudi 7 mars 2019 de 14h à 18h30
à l'amphithéâtre de la CCISM

Le temps d'une après-midi,
différents spécialistes techniques et fonctionnels
se réunissent pour vous informer sur le RGPD.

Ensemble, ils vous aideront à comprendre :

Comment la nouvelle réglementation s'applique en Polynésie

Le rôle et les missions d'un DPO (Délégué à la protection des données) dans la démarche RGPD

Le plan d'action à mener pour une mise en conformité

Le constat et les conséquences pour les sous-traitants

La sécurisation de vos données

Les outils et solutions

RGPD

PASSER À L'ACTION

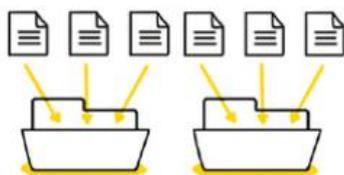
en 4 étapes

1



Constituez un registre
de vos traitements de données

2



Faites le tri
dans vos données

3



Respectez les droits
des personnes

4



Sécurisez
vos données

Les intervenants par ordre d'intervention :



Vincent FABRE

Vincent Fabre, Président d'OPEN : OPEN fédère les entreprises privées dont l'activité est directement liée à la filière numérique ou qui œuvrent à la transition digitale des grands secteurs économiques de la Polynésie.

Depuis sa création en avril 2011, OPEN, membre du MEDEF Polynésie, contribue à informer et former les entreprises adhérentes sur les diverses potentialités et évolutions du numérique.

OPEN représente aujourd'hui près de 2 191 salariés répartis en 27 sociétés adhérentes.

Elle intervient notamment :

- Au CESC (Conseil Economique Social et Culturel)
- Au MEDEF
- Au sein de la Task force SMART POLYNESIA
- Au sein de la commission consultative du dispositif d'aide au digital – DAD
- Au sein de la Commission Stratégique du SI de l'administration polynésienne
- Au sein du bureau du DFT (Digital Festival Tahiti)

Son regard sur le RGPD :

Le RGPD est une obligation pour les entreprises mais c'est également une formidable opportunité.



Tania BERTHOU

Tania Berthou, juriste, fonctionnaire de la Polynésie française, chargée au SIPF de préparer la mise en œuvre du RGPD dans l'administration.

Teaser de la présentation

Le règlement général pour la protection des données entrera en vigueur au plus tard le 1er juin 2019, soit dans trois mois. L'intervention évoquera les conditions de son extension en Polynésie française, ainsi que le périmètre du texte : quelles entités sont concernées ? Pour quelles données ? Puis elle reviendra sur les contraintes de cette nouvelle législation et sur ses enjeux.



Eugène SANDFORD

Eugène SANDFORD est Docteur Ingénieur en informatique spécialisé en Intelligence Artificielle. Ancien chef de service de l'informatique de la Polynésie française pendant 8 ans, depuis 2013, il exerce en tant que consultant en Management du SI.

Depuis 2014, il effectue des cartographies de traitements de données personnelles et de santé ainsi que des plans d'action menant à la conformité dans le domaine informatique et libertés.

DPO externes de plusieurs sociétés, certifié DPO par Bureau Veritas, il est un des acteurs incontournables du domaine du RGPD sur le Fenua, avec son partenariat exclusif avec le groupe DPMS (AXIL, Anaxil, Privacil) un des acteurs majeurs du RGPD en Europe, d'une expérience de 20 ans sur le sujet.

Teaser de la présentation

"Le DPO est au cœur du RGPD" selon la CNIL.

Il assiste le Responsable de Traitement dans la mise en place de la conformité mais... est-il obligatoire?

Quelles sont les compétences nécessaires au métier de DPO ? Comment s'en assurer ?

Quel est son rôle, sa mission ? Peut-il être interne ? Externe ?

Comment organise-t-il la mise en œuvre de la conformité ? Sa journée type ?

Telles sont les questions auxquelles l'intervenant répondra durant cette présentation.



Jean-Claude HOËN

Jean Claude Hoën, fondateur en 2001 de IAORA SYSTEMS, société éditrice de logiciels de gestion et de conseil en accompagnement au RGPD.

Teaser de la présentation

Vous vous posez des questions quant à la mise en œuvre du RGPD ? Les concepts et le caractère obligatoire de la réglementation vous semblent être des contraintes lourdes et complexes qui s'ajoutent à celles auxquelles vous avez déjà à faire face quotidiennement ?

Cependant le RGPD, c'est avant tout l'opportunité de questionner vos pratiques et de réussir votre transition digitale pour une entreprise plus attentive aux besoins légitimes des citoyens en matière de protection des données à caractère personnel.

Se lancer dans une démarche de mise en conformité, c'est le début ou la poursuite d'une relation de confiance qui s'établit entre vous et vos clients. « Un voyage de mille lieues commence par un premier pas », dit Lao Tseu. Faisons ce premier pas ensemble.



Renaldo BOURGEOIS

Renaldo Bourgeois a concentré très rapidement son expertise sur les libertés fondamentales et le droit européen, entre autre. Dans sa pratique, ce dernier a eu l'occasion de travailler au Parlement Européen, ce qui lui a permis d'avoir une connaissance de l'esprit et du fonctionnement et de cette législation de façon plus approfondie. Dans le cadre de ses missions auprès d'ActeCil NC, Renaldo a l'occasion de mener des diagnostics RGPD, de réaliser des consultations juridiques, de porter les axes de communication RGPD de la structure et d'établir des partenariats en vue d'une meilleure appréhension des enjeux RGPD dans la zone Pacifique.

Teaser de la présentation

L'intervenant évoquera le sujet de la modification du rôle du sous-traitant dans le RGPD, en précisant notamment le périmètre de la sous-traitance par rapport aux autres obligations du RGPD ainsi que l'organisation concrète de la mise en conformité.



Jean-Pierre CLAUDE

Jean-Pierre Claude, passionné par les problématiques liées à la cyber-sécurité, Jean-Pierre CLAUDE est le Responsable de la Sécurité du Système d'Information d'Air Tahiti Nui et le président de l'association CLUSIR Tahiti.

Diplômé d'un master en architecture des systèmes d'information, il commence sa carrière chez Total puis comme sous-traitant chez Airbus en tant qu'ingénieur sécurité.

Depuis 2018, il préside l'association CLUSIR Tahiti qui vise à favoriser les échanges entre professionnels de la sécurité des Systèmes d'Information.

Teaser de la présentation

Manipulez-vous des données dites « sensibles » ? Avez-vous des traitements de données qui nécessitent une attention particulière ? Le conférencier exposera certains points de vigilance et expliquera ce qu'est une analyse d'impact sur la vie privée. Quelques mesures de sécurité incontournables seront ensuite présentées. Enfin, le conférencier décrira la bonne marche à suivre en cas de fuite de données en insistant sur les précautions et le bon tempo à respecter.



Siddick ELAHEEBOCUS

Originaire de l'île Maurice avec 18 années d'expériences à l'international dans les domaines de l'intégration des systèmes, de la stratégie, ainsi que du consulting et de la formation informatique, Siddick ELAHEEBOCUS est le Directeur & Stratégiste informatique de SPILOG Partner Consulting Services (SPCS), une société de « type 4.0 », ayant pour vocation d'apporter des services à fortes valeurs ajoutées à l'écosystème des revendeurs et des partenaires Microsoft, afin d'assister les entreprises dans leur stratégie de transformation numérique sur la région du Pacifique Francophone, Océan Indien et l'Afrique sub-saharienne.

Conférencier, formateur et expert des technologies Microsoft (mais pas seulement...), depuis plusieurs années, Siddick fait partie du groupe des présentateurs et interlocuteurs locaux incontournables sur les technologies et les solutions Microsoft d'entreprise avec un accent sur le concept « Secure Modern Enterprise » afin d'assister les sociétés de toutes tailles dans leurs stratégies de conformité RGPD, de transformation digitale, ainsi que de tout autre projet d'accompagnement.



Teva LAGUERRE

Directeur d'exploitation Groupe Copy R innovation

Revendeur, intégrateur exclusif de la marque Laserfiche depuis 2012, il aide les entreprises à entrer dans la révolution numérique. Son expérience au sein des sociétés spécialisées dans la reprographie, la reproduction et le classement des documents et données permet d'accompagner les entreprises dans la transition numérique et la protection du patrimoine documentaire. Fort de son expertise, il aide à choisir des solutions qui s'adaptent à tout type d'entreprise intégrant leur taille, leur fonctionnement et leur besoin.



Jean-Luc BODINIER

Direction commerciale et communication de Digital Tahiti

De sa formation d'ingénierie informatique, il cherche par la logique et la pratique à diffuser pleinement les technologies digitales. Son parcours le conduit pendant plus de 20 ans à la gestion administrative et financière de PME. Cette expérience se poursuit au sein du groupe Copy R innovation, pour la promotion d'outils logiciels et numériques innovants adaptés aux entreprises et permettre de bénéficier de solutions clés en main et d'un accompagnement personnalisé.

Teaser de la présentation

Digital Tahiti est distributeur et intégrateur exclusif en Polynésie des éditeurs Laserfiche, no 1 mondial et Euckles, filiale de Docapost en métropole. Ces outils de Gestion Electronique de Documents sont déployés avec succès dans de nombreuses entreprises. La présentation a pour vocation de démontrer l'aide concrète non seulement pour faciliter/accélérer la transformation digitale mais la confidentialité des données est notre priorité. Comment appliquer le RGPD au sein des solutions et être accompagné dans votre démarche de mise en conformité RGPD en vous proposant une solution de GED en accord avec les exigences européennes.



Karl TEFAATAU

La DGEN est chargée des missions suivantes :

- Réaliser toutes études générales et formuler les propositions d'orientation nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques en matière de numérique
- Elaborer et mettre en œuvre les réglementations et les procédures relatives secteur des télécommunications et de la dématérialisation
- Gérer les ressources publiques (fréquences, plan de numérotation, noms de domaine...)
- Gérer tout dispositif d'incitation ou d'aide à la création, au développement ou au soutien aux start-ups digitales
- Etablir des liens fonctionnels et techniques avec les organismes et services nationaux ou internationaux chargés de l'économie numérique.

La DGEN est également chargée de l'instruction des demandes d'avis formulées par l'Etat auprès du Pays en matière de communication audiovisuelle.

Son regard sur le RGPD :

- Encourage les entreprises à mettre en place les bonnes pratiques de sécurité
- Instaure la confiance des usagers
- Fait prendre conscience que la prise en compte du RGPD permet aux entreprises d'optimiser leur stratégie marketing
- Enfin, favorise la création d'un terreau de fournisseurs responsabilisés sur la problématique de la protection des données.

PROGRAMME DE L'APRÈS-MIDI D'INFORMATION RGPD

14 h : Accueil

14h15 : Introduction

Témoignage d'un retour d'expérience

14h25 : Le RGPD, en quoi suis-je concerné ?

Par Tania BERTHOU (SIPF)

14h45 : DPO, le chef d'orchestre de votre mise en conformité ?

Par Eugène SANDFORD (ESCI)

15h05 : Mise en conformité : plan d'actions

Par Jean-Claude HOEN (Iaora Systems)

15h25 : PAUSE

15h35 : Sous-traitance.

Par Renaldo BOURGEOIS (Actecil)

15h55 : Sécurisez vos données.

Par Jean-Pierre CLAUDE (Clusir Tahiti)

16h15 : Outils et solutions.

Par Siddick ELAHEEBOCUS (Spilog) ;

Eugène SANDFORD (ESCI) ;

Renaldo BOURGEOIS (Actecil) ;

Teva LAGUERRE et Jean-Luc BODINIER (Digital Tahiti)

17h35 : Conclusion

Témoignage d'un retour d'expérience

17h45 : COCKTAIL

